



Conseillers en exercice	45
Présents	33
Nombre de pouvoirs	11
Votants	44



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2024 – 039

VOTE DES BUDGETS ANNEXES - GEMAPI

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril à 18h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la passerelle, salle des conférences à Aubusson, au nombre de trente sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 29 mars 2024.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BERTIN Valérie ; PRIOURET Denis ; LEGER Jean-Luc (à partir de 18h40 au point A.3) ; Laurent LHERITIER ; ESTERELLAS Philippe ; TERNAT Didier ; BIALOUX Claude ; DEBAENST Catherine ; DETOLLE Alain ; DUCOURTIOUX Stéphane ; MOINE Michel ; ROGER Thierry ; MOUTARDE Jacques (à partir de 18h19 à la désignation du secrétaire de séance) ; GOMY Michel ; DURAND Serge ; PENAUD Corine ; ROULET Alain ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; CHABANT Evelyne ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne (à partir de 19h12 au point A.6) ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; MIOMANDRE Didier ; FOURNET Marie-Hélène ; DUGAUD Isabelle ; Annick BAUCULAT ; ANTON Gisèle (Suppléante Guy BRUNET)

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

NICOUX Renée à FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline à Philippe ESTERELLAS ; LEGER Jean-Luc à Alain DETOLLE (jusqu'à 18h40 au point A.3) ; COLLET-DUFAYS Céline à BERTIN Valérie ; HAYEZ Marie-Françoise à DUCOURTIOUX Stéphane ; DEPEIGE Monique à LEGROS Pierrette ; HANGENBACH Nadine à DUGAUD Isabelle ; TOURNIER Jacques à PRIOURET Denis ; MERIGOT Pascal à BIALOUX Claude ; CHEVREUX Laurence à DEBAENST Catherine ; COLLIN Philippe à DURAND Serge ; ROUGIER Bernard à MOINE Michel ;

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Monsieur BŒUF Jacques, MOUTARDE Jacques (jusqu'à 18h19 à la désignation du secrétaire de séance) et PINLON Evelyne (jusqu'à 19h12 au point A.6)

Le budget annexe de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Protection des Inondations (GEMAPI) a bouclé sa deuxième année avec un excédent de fonctionnement d'environ 10 000 € et un excédent d'investissement d'environ 35 000 €. Cependant celui-ci va notamment servir à rembourser le budget principal de l'avance d'amorçage octroyée en

2022 pour la gestion de la trésorerie. L'excédent de fonctionnement sert pour l'essentiel cette année à la section d'investissement (1068).

On note que la gestion en comptes 45 opérations sous mandat, si elle est complexe, permet une meilleure lisibilité des opérations.

En dehors de quelques achats de petits équipements et contrats de prestations de services, l'essentiel du budget GEMAPI concerne les opérations sous mandat en investissement et les frais de personnel, en fonctionnement. L'ensemble de ces dépenses est financé par des subventions importantes, la taxe GEMAPI (projetée à 43 500 €), et les excédents 2023.

L'année 2024 devrait permettre la clôture d'une grande partie des comptes de tiers liés aux opérations des programmes Contrats Creuse amont et Sources en action achevés. Progressivement des nouvelles opérations vont être engagées (contrat Hautes Vallées du Cher et contrat Sources en action 3).

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	21 568,00 €	70 - Produits des services	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	98 000,00 €	73 - Fiscalité	43 500,00 €
014 - Reversement de fiscalité	1 000,00 €		
65 Autres charges de gestion courante	700,00 €	74 - Subventions d'exploitation	75 976,91 €
67 charges exceptionnelles		75 - Produits de gestion courante	
023 Virement	- €	77 produits exceptionnels	
042 Opérations d'ordre		042 Opérations d'ordre	
002 - Résultat reporté (déficit)		002 - Résultat reporté (excédent)	1 791,09 €
TOTAL	121 268,00 €	TOTAL	121 268,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001 - Résultat reporté (déficit)		001 - Résultat reporté (excédent)	35 801,19 €
21 - Immobilisations corporelles	6 023,71 €	021 Virement	- €
16 remboursement d'emprunt	140 725,00 €	10 Dotations et fonds divers	8 600,60 €
		45 - Opérations pour compte de tiers	
45 - Opérations pour compte de tiers	88 578,27 €	tiers	193 601,57 €
041 Opérations patrimoniales	2 676,38 €	041 Opérations patrimoniales	
TOTAL	238 003,36 €	TOTAL	238 003,36 €

La proposition de budget primitif du budget annexe est jointe au présent rapport.

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 44
Adopté à l'unanimité



Après avoir délibéré le Conseil communautaire décide :

- **De valider le projet de budget primitif du budget annexe GEMAPI pour 2024 tel qu'annexé.**

Ainsi fait et délibéré le 11 avril 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,
Présidente